



NEPTUNE 2100

Le projet du siècle

Transformer notre rapport à l'eau, au climat
et aux territoires.

CONNAÎTRE • PROTÉGER • STOCKER • RELIER • TRANSMETTRE

150 milliards d'euros pour préparer la France à 2100

Programme initial 2028-2037 • déploiement sur vingt ans • vision à la fin du siècle



01 — LA DÉCISION DE TRANSMETTRE

Le projet que les adultes doivent laisser à leurs enfants

Neptune est le projet que notre génération doit transmettre à ses enfants et à ses petits-enfants : une ressource vitale protégée, des territoires plus sûrs et une Nation capable d'anticiper les bouleversements climatiques.

Il ne s'agit pas d'annoncer une solution unique. NEPTUNE relie connaissance, bassins versants, stockage, réutilisation, assainissement, dessalement, agriculture, industrie, aménagement et financement dans une même stratégie nationale.

Le projet engage aussi le trait de côte, les territoires insulaires et ultramarins, la montagne, les forêts, les vallées, les canaux, les zones agricoles, les paysages et la biodiversité.

NEPTUNE ne concerne pas seulement l'eau. Il engage notre sécurité, notre alimentation, notre économie, nos paysages et la préservation de notre modèle de vie à la française.

La décision proposée à la Nation

Reconnaître l'eau comme bien commun inaliénable, lancer NEPTUNE 2100, publier l'état de la ressource et soumettre chaque investissement à une expertise indépendante et à un Bilan de Transmission.



02 — SYNTHÈSE DÉCISIONNELLE

Passer de la gestion de crise à une doctrine nationale

La France dispose d'eau, de compétences scientifiques, d'un vaste réseau hydrographique, de littoraux, de canaux, de barrages et d'opérateurs publics expérimentés. Mais ces ressources sont fragmentées entre territoires, usages et administrations.

Les sécheresses, les inondations, le vieillissement des réseaux, l'érosion du trait de côte et les besoins agricoles et industriels imposent une stratégie de résilience capable d'agir avant la crise.

Le programme initial

150 Md€ mobilisés sur 2028-2037, soit 15 Md€ par an, sans confusion avec les enveloppes énergie et écologie-climat.

Le temps long

Un programme d'État sur vingt ans, inscrit dans une vision 2100, avec des résultats mesurables dès les cinq premières années.

Le financement

110 Md€ d'investissements patrimoniaux ou récupérables et 40 Md€ de dépenses consommées, articulés au Fonds souverain.

La méthode

Audit, scénarios, démonstrateurs, investissements graduels, contrôles publics et révision selon les résultats.

L'avenir de la population et son accès à l'eau rendent cette politique nécessaire. La décision ne peut pas dépendre du seul rendement financier immédiat.



03 — CHANGER DE DOCTRINE

L'eau est une infrastructure nationale de souveraineté

La politique actuelle sépare trop souvent eau potable, assainissement, agriculture, industrie, prévention des crues, biodiversité et aménagement. NEPTUNE les réunit. Une sécheresse et un excès d'eau ne sont pas deux politiques différentes : ce sont les deux faces d'un même défaut de stockage, de circulation et d'anticipation.

La transmission comme principe supérieur

L'eau n'appartient pas seulement à ceux qui la consomment aujourd'hui. Chaque investissement est évalué selon son Bilan de Transmission : ressource créée ou économisée, vulnérabilité évitée, qualité restaurée, énergie consommée, effets sur les milieux et capacité laissée aux générations suivantes.

Protéger

Sécuriser les populations, la ressource, les milieux, les paysages, les productions indispensables et les infrastructures.

Produire

Créer des capacités de stockage, de traitement, de réutilisation et de dessalement lorsque les territoires le justifient.

Relier

Interconnecter les connaissances, les bassins, les canaux, les réseaux et les compétences publiques.

Transmettre

Laisser aux générations futures une France habitable, productive, résiliente et maîtresse de ses ressources vitales.

Protéger aujourd'hui les ressources, les territoires et les paysages qui permettront demain de vivre librement et en sécurité.



04 — LE DIAGNOSTIC HYDRIQUE NATIONAL

Connaître avant de décider

Le premier chantier est un audit national, conduit par bassin et consolidé à l'échelle du pays. Il établit une base publique et vérifiable commune à tous les acteurs.

Réseaux et fuites

État réel des conduites, rendement, renouvellement, continuité de service et coûts de remise à niveau.

Ressources

Nappes, cours d'eau, pluies, neige, glaciers, zones humides, qualité, recharge et disponibilités saisonnières.

Usages

Eau potable, agriculture, industrie, énergie, tourisme, navigation, sécurité civile et besoins écologiques.

Risques

Sécheresses, inondations, submersions, érosion côtière, incendies, pollution et vulnérabilité des infrastructures.

Stockage

Barrages, retenues, bassins d'orage, carrières, galeries, anciennes mines et capacités naturelles.

Territoires

Montagne, littoraux, îles, Outre-mer, zones rurales, métropoles et bassins transfrontaliers.

Les choix nationaux doivent partir de données territoriales vérifiables, compatibles et accessibles.



05 — LA CONNAISSANCE, PREMIÈRE INFRASTRUCTURE

Un jumeau hydrique national pour anticiper

BRGM, agences de l'eau, VNF, ONF, CNRS, ANSES, collectivités, agriculteurs et industriels doivent partager une représentation commune de la ressource. Cette connaissance publique évite les décisions fondées sur des données incomplètes ou incompatibles.

Le jumeau hydrique national

Le jumeau numérique modélise les ressources, les flux, les besoins, les réseaux, les sécheresses et les crues. Il permet de tester les investissements avant de les réaliser, d'anticiper les tensions et de publier des scénarios compréhensibles par les citoyens et les élus.

Observer

Capteurs, données satellitaires, relevés de terrain, réseaux, nappes et qualité de l'eau.

Modéliser

Scénarios climatiques, besoins saisonniers, risques, coûts énergétiques et effets territoriaux.

Décider

Comparer les options et ordonner les investissements selon leur utilité et leur Bilan de Transmission.

Rendre compte

Publier les données, les hypothèses, les réalisations, les écarts et les résultats obtenus.

Ce que la Nation ne mesure pas, elle ne peut ni le protéger ni le transmettre.

06 — LE TERRITOIRE COMME INFRASTRUCTURE NATURELLE

Sols, forêts, montagnes et paysages : la première réserve

Haies, forêts, zones humides, sols, prairies, cours d'eau et bassins versants ralentissent, infiltrent et stockent l'eau. Leur restauration n'est pas un supplément écologique : elle constitue une infrastructure aussi stratégique qu'une canalisation ou un barrage.

Sécheresse et excès d'eau

Les épisodes cévenols et les inondations doivent alimenter une politique de captation, de ralentissement et de stockage adaptée aux territoires. Bassins d'orage, zones d'expansion, renaturation et ouvrages doivent être pensés ensemble, sans transférer le risque d'un territoire vers un autre.

Montagne

Protéger les châteaux d'eau, les sols, les forêts, les glaciers, les retenues et les vallées exposées.

Trait de côte

Anticiper l'érosion, la submersion, la salinisation des nappes et la sécurité des routes et ouvrages côtiers.

Forêts et bocages

Restaurer la capacité d'infiltration, ralentir le ruissellement, prévenir les incendies et préserver la biodiversité.

Paysages vivants

Faire de l'aménagement agricole, forestier et urbain un outil de sécurité hydrique et climatique.

La nature bien entretenue est une infrastructure de sécurité, de production et de transmission.



07 — STOCKER, RALENTIR, RÉUTILISER

Donner plusieurs vies au même mètre cube

Avant de construire, la Nation audite les ouvrages existants, leur sécurité et leurs usages possibles. Certaines carrières, galeries et anciennes mines peuvent contribuer au stockage ou à la gestion locale, sous réserve d'études géologiques, sanitaires et environnementales strictes.

Réutilisation des eaux traitées et grises

Dans l'habitat collectif, des mini-stations peuvent réemployer l'eau des douches et des bains pour les toilettes ou certains usages techniques. L'eau potable ne doit plus être la réponse par défaut à tous les usages.

Stocker

Barrages sécurisés, retenues adaptées, bassins d'orage, sols, carrières et capacités souterraines expertisées.

Ralentir

Zones humides, haies, prairies, renaturation, zones d'expansion et aménagement des bassins versants.

Réutiliser

Eaux usées traitées, eaux grises, usages industriels en boucle et irrigation lorsque la qualité le permet.

Économiser

Réparer les fuites, mesurer les usages, moderniser les équipements et orienter l'eau potable vers les besoins qui l'exigent.

La meilleure ressource nouvelle est parfois celle que l'on cesse de perdre ou d'utiliser une seule fois.



08 — TRAITER MIEUX ET PLUS PRÈS

Un réseau d'assainissement technologique

Il n'existe pas une station d'épuration universelle. Le programme combine technologies classiques, traitements membranaires, solutions végétalisées et unités modulaires selon la densité, les pollutions et les besoins de réutilisation.

L'objectif est de traiter mieux, plus près et avec une consommation énergétique maîtrisée, tout en développant une filière française du traitement, des membranes, des capteurs et du pilotage numérique.

Territoires denses

Moderniser les grandes unités, récupérer l'énergie et les matières utiles, sécuriser les rejets.

Territoires diffus

Déployer des unités modulaires et des solutions fondées sur la nature adaptées aux petites collectivités.

Industrie

Organiser les boucles de réutilisation, la séparation des flux et la responsabilité sur l'empreinte hydrique.

Habitat

Préparer les réseaux séparatifs et les usages techniques de l'eau recyclée dans les bâtiments.

Assainir n'est plus seulement rejeter une eau conforme : c'est préparer sa réutilisation et réduire l'empreinte du territoire.



09 — DESSALEMENT ET RÉSEAU NATIONAL

Une assurance stratégique et une rupture d'infrastructure

Le dessalement comme assurance stratégique

Le dessalement ne remplace ni les économies ni la protection des nappes. Il apporte une ressource indépendante de la pluie continentale. Des démonstrateurs sont lancés sur les façades Atlantique, Manche et Méditerranée, en Corse et dans les Outre-mer, avec traitement et valorisation des saumures et alimentation bas-carbone.

Le réseau national

Comme les réseaux ferroviaire, électrique ou autoroutier, un réseau hydrique national permet d'interconnecter des capacités sans nier les bassins versants. Canaux, conduites existantes, VNF et nouveaux hubs sont mobilisés pour sécuriser les territoires, avec des règles écologiques et démocratiques précises.

Démontrer avant de généraliser

Comparer technologies, énergie, coûts, saumures, maintenance, acceptabilité et utilité territoriale.

Relier sans assécher

Sécuriser les territoires par des interconnexions arbitrées, sans transférer la pénurie ni dégrader les milieux.

Le dessalement apporte une capacité. Le réseau lui donne une utilité nationale. La sobriété préserve la ressource.



10 — NEPTUNE 2, 4 ET 6

Trois scénarios à expertiser, aucune promesse figée

Deux, quatre et six milliards de mètres cubes annuels constituent des niveaux de dimensionnement permettant de comparer les coûts, l'énergie, la localisation, l'utilité agricole et industrielle et la résilience apportée.

NEPTUNE 2	2 milliards de m ³	Sécurisation prioritaire, démonstrateurs, réutilisation et premières interconnexions.
NEPTUNE 4	4 milliards de m ³	Montée en puissance nationale, agriculture, industrie et territoires exposés.
NEPTUNE 6	6 milliards de m ³	Capacité maximale à comparer aux besoins, à l'énergie disponible et aux effets environnementaux.

La grille de décision

Chaque scénario compare le coût complet, le coût énergétique, la durée de vie, la ressource produite ou économisée, les risques évités, les effets territoriaux, la qualité écologique et la valeur transmise.

Le scénario retenu sera celui dont l'utilité démontrée est la plus forte, pas celui dont l'annonce est la plus spectaculaire.



11 — PRODUIRE ET SÉCURISER

Agriculture, alimentation, industrie et énergie

Agriculture et souveraineté alimentaire

La politique de l'eau doit sécuriser les productions indispensables, encourager les cultures adaptées, restaurer les paysages et donner de la visibilité aux agriculteurs. L'irrigation est arbitrée selon les ressources réelles, l'utilité alimentaire, les pratiques et le Bilan de Transmission.

Industrie, énergie et technologies

L'implantation de nouvelles activités doit intégrer leur empreinte hydrique. La France peut développer une filière industrielle du dessalement, du traitement, des membranes, des capteurs, du pilotage numérique et de la réutilisation, puis exporter ses technologies plutôt que vendre sa ressource.

Sécurité alimentaire

Donner de la visibilité aux agriculteurs, adapter les cultures, préserver les sols et garantir les productions indispensables.

Souveraineté industrielle

Reconstruire une filière française de l'eau, de l'assainissement, des capteurs, des pompes, des membranes et du génie civil.

Énergie maîtrisée

Comparer l'empreinte énergétique de chaque solution et mobiliser des capacités bas-carbone adaptées.

Exportation de valeur

Exporter l'ingénierie, les équipements et la connaissance, sans transformer l'eau française en marchandise.

L'eau est un facteur de production, mais elle demeure d'abord une condition de la vie et de la sécurité nationale.



12 — UNE GÉOGRAPHIE NATIONALE ET EUROPÉENNE

Littoraux, montagnes, Outre-mer et bassins transfrontaliers

Les solutions diffèrent selon les géographies. Les montagnes sont des châteaux d'eau à protéger ; les littoraux accueillent les capacités de dessalement et les hubs ; les Outre-mer deviennent des laboratoires de souveraineté hydrique, énergétique et maritime, conçus avec les populations et les collectivités.

Littoraux et îles

Dessalement, protection du trait de côte, sécurité portuaire, nappes côtières et continuité des services.

Montagnes et vallées

Protection de la neige, des forêts, des sols, des retenues et des populations exposées aux crues et glissements.

Outre-mer

Autonomie hydrique, adaptation insulaire, recherche, dessalement bas-carbone et coopérations régionales.

Europe

Coopérations avec l'Espagne, l'Italie, la Belgique et les bassins transfrontaliers sur l'ingénierie, les données et la résilience.

Une influence fondée sur la connaissance

La priorité n'est pas de transformer l'eau en produit d'exportation, mais de faire de la technologie française, de l'ingénierie et de la connaissance un outil d'influence et de coopération.

Une même doctrine nationale, des réponses adaptées à chaque géographie.



13 — FINANCER LE TEMPS LONG

150 milliards d'euros, une trajectoire distincte et contrôlée

L'enveloppe NEPTUNE est fixée à 150 milliards d'euros sur le programme initial 2028-2037, soit 15 milliards d'euros par an. Elle est distincte du programme énergie de 300 milliards d'euros et du continuum écologie-climat de 104,5 milliards d'euros.

110 Md€ patrimoniaux

Infrastructures, réseaux, unités, équipements et actifs récupérables ou producteurs de revenus et d'économies.

40 Md€ consommés

Études, ingénierie, recherche, restauration des milieux, adaptation, accompagnement territorial et prévention.

Le rôle du Fonds souverain

Les Français peuvent devenir collectivement propriétaires des infrastructures qui garantissent leur avenir. Les recettes d'usage, les économies de crise, les gains agricoles et industriels et les valorisations technologiques sont distingués avec transparence.

Une grille économique complète

Chaque projet compare coût complet, coût énergétique, durée de vie, ressource produite ou économisée, risques évités, effets territoriaux et valeur transmise. La rentabilité immédiate ne peut pas être le seul critère lorsqu'il s'agit de l'accès futur à l'eau.

L'investissement dans l'eau ne crée pas seulement une dépense : il crée une capacité, évite des dommages et transmet un patrimoine de sécurité.



14 — GOUVERNER, CONTRÔLER, CORRIGER

Mobiliser l'État existant avant de créer une structure nouvelle

L'État fixe la stratégie. Une mission interministérielle coordonne. Les bassins et collectivités conçoivent les déclinaisons. Un conseil scientifique indépendant et une information publique garantissent la vérification.

BRGM Connaissance des nappes, géologie, stockage souterrain, risques et scénarios hydriques.	ONF Forêts, bassins versants, sols, incendies, infiltration et résilience des paysages.
Voies navigables de France Canaux, interconnexions, navigation, ouvrages et hubs du réseau national.	Ponts et chaussées Ingénierie publique, ouvrages, routes côtières et de montagne, sécurité et programmation des travaux.
Agences et recherche Agences de l'eau, CNRS, ANSES, universités, données, qualité sanitaire et évaluation.	Territoires et usagers Collectivités, agriculteurs, industriels et citoyens pour adapter, exécuter et contrôler les projets.

Calendrier

0-2 ans	Audit national, jumeau hydrique, cadre financier, sélection des démonstrateurs.
3-5 ans	Dessalement pilote, réutilisation, réseaux prioritaires et premiers projets de bassin.
5-10 ans	Interconnexions, montée en capacité et consolidation de la filière industrielle.
10-20 ans	Déploiement national évalué et corrigé selon les résultats et le Bilan de Transmission.



15 — MESURER LES RÉSULTATS

Une politique vérifiable par la Nation

NEPTUNE est conduit par des objectifs publics, des données comparables et des rendez-vous de contrôle. Le Parlement peut demander des comptes, réorienter les moyens et interrompre les projets dont l'utilité n'est pas démontrée.

Ressource

Volumes économisés, stockés, réutilisés ou produits ; recharge des nappes ; qualité restaurée.

Réseaux

Réduction des fuites, continuité de service, renouvellement réalisé et coûts maîtrisés.

Risques

Population protégée, dommages évités, délais de remise en service et sécurité des ouvrages.

Territoires

Trait de côte, montagnes, Outre-mer, agriculture, forêts et bassins versants effectivement sécurisés.

Économie

Actifs créés, recettes, économies de crise, emplois, technologies et capacités d'exportation.

Transmission

Valeur patrimoniale laissée, énergie consommée, biodiversité préservée et vulnérabilité réduite.

Annoncer n'est pas réaliser. Chaque étape de NEPTUNE doit pouvoir être mesurée, contrôlée et corrigée.



16 — LA CHAÎNE DE MISE EN ŒUVRE

Du diagnostic à la transmission

1. Cartographier

État de la ressource, réseaux, besoins, risques et territoires.

3. Choisir

Projets prioritaires selon l'utilité et le Bilan de Transmission.

5. Démontrer

Pilotes territoriaux, dessalement, réutilisation et interconnexions.

7. Contrôler

Indicateurs publics, expertise indépendante et contrôle parlementaire.

2. Modéliser

Jumeau hydrique et scénarios NEPTUNE 2, 4 et 6.

4. Financer

Fonds souverain, investissements patrimoniaux et dépenses de prévention.

6. Déployer

Montée en puissance progressive avec filières françaises.

8. Corriger

Réviser les moyens, les technologies et les objectifs selon les résultats.

NEPTUNE doit protéger, produire et transmettre dans un même mouvement.

Le projet du siècle

Neptune est un projet de civilisation : protéger aujourd'hui les ressources, les territoires et les paysages qui permettront aux générations futures de vivre librement et en sécurité, tout en retrouvant ce qui fait la force de notre modèle de vie à la française.